



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE**

SEANCE du 23 juin 2026

Nombre de délégués en exercice : 53
Présents : 43
Excusés : 10

Date convocation : 15 juin 2026
Date affichage : 29 juin 2026

L'An deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à dix-neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Collectes et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de LOCODOLE à DOLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHÈRE, le Président.

Etaient présents :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : MENETRIER LJ, RYAT T, BONJOUR T, CERNELA P, CHAFFANGE G, BOUFFAUT M, DAMY O, LABIS-FERRARI M, FICHÈRE JP, GAUTHRAY-GUYENET T, GUERRIN B, MELET J, MEUGIN O, MILAVEC P, MUGNIER E, NONNOTTE C, PERNOUX A, RAMAUX I, STEFANUTTI D, STOLZ J, VADANT M.

Communauté de Communes Jura Nord : BOURCET A, DECHARRIERE G, GOUNAND A, MATHIEU Y, PERES M, PERTUS E, VACHET MH.

Communauté de Communes du Val d'Amour : BATON L, SEPREZ R, VALOT V, GROS JP, CAPELLI B, LEGOUHY BARBAUD E, HENRIOUD G.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : BABET P, CORDIER E, CROT A, DEMAIMAY D, MAFATTI G, MICHEL D, PUSSET B, HUMBLLOT B.

Etaient excusés :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : DUPRE P, JARROT L, LACROIX O, LAVRUT F, PANNAUX J.

Communauté de Communes Jura Nord : ALFONSO S, GRAS JM.

Communauté de Communes du Val d'Amour : DALVARD D, DUGOIS C.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : GIBOUDEAUX D.

Secrétaire de séance : BONJOUR Thierry

Délibération n° 23062026-10cs

OBJET : Compte Financier Unique 2025

Vu le Code Général de la Fonction Publique (CGCT) ;
Vu le Compte Financier Unique 2025 du SICTOM de la Zone de Dole ;
Vu l'avis favorable du Bureau Syndical du 9 juin 2026 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30 JUIN 2026

ID : 039-253900633-20260623-23062026_10CS-DE

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
	Recettes réalisées (1)	B	2 365 703.91	11 095 787.88	13 461 491.79
	Restes à réaliser	C	1 780 695.49	10 933 450.25	12 714 145.74
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	E	51 414.40	0.00	51 414.40
	Dépenses réalisées (1)	E	3 700 784.80	11 369 539.87	15 070 324.67
	Reste à réaliser	F	1 827 652.75	11 127 118.53	12 954 771.28
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	F	1 092 117.26	0.00	1 092 117.26
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	G=B-E	- 46 957.26	- 193 668.28	- 240 625.54
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	H	1 335 080.89	273 751.99	1 608 832.88
	Excédent / déficit	G+H	1 288 123.63	80 083.71	1 368 207.34
Différence entre les restes à réaliser	Reste à réaliser (+/-)	I=C-F	- 1 040 702.86	0.00	- 1 040 702.86
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G+H+I	247 420.77	80 083.71	327 504.48

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 du SICTOM de la Zone de Dole
- **DONNE** au Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Fait à Brevans,
Le 23 juin 2026

Le Président
Jean-Pascal FICHERE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le **30 JUIN 2026**

ID : 039-253900633-20260623-23062026_10CS-DE